



**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 avril 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

N°5-24

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjointes, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Michel CAILLARD, M. Henry TURLIER, M. Jean-Paul PETIT, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTRUDEL, M. Mathieu MOUSSOUR, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 33 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

**Election des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Fédération
Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze**

Le Conseil Municipal,

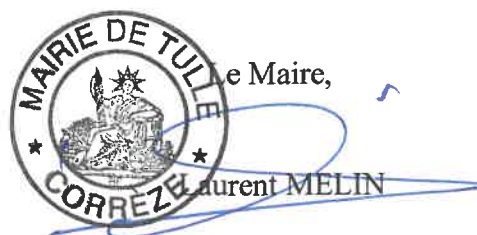
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 1993 portant création d'une Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze,
- Considérant qu'il y a lieu d'élire au scrutin secret et à la majorité absolue et ce, suite au renouvellement général du Conseil Municipal, les nouveaux représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1-Sont élus, au scrutin secret et à la majorité absolue pour représenter le Conseil Municipal de la Ville de Tulle au sein de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze :

Titulaires : Monsieur Henry TURLIER, Monsieur Bruno CARRAT
Suppléants : Monsieur Jean-Pierre ROUANNE, Monsieur Florent PLAS

2- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Dorian Lascaux", written over a horizontal line.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 24 AVR. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 24 AVR. 2026

D5-24-21042026